

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2009

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE : ES

**Obligatoire**

DUREE DE L'ÉPREUVE : 4 heures - COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

## Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

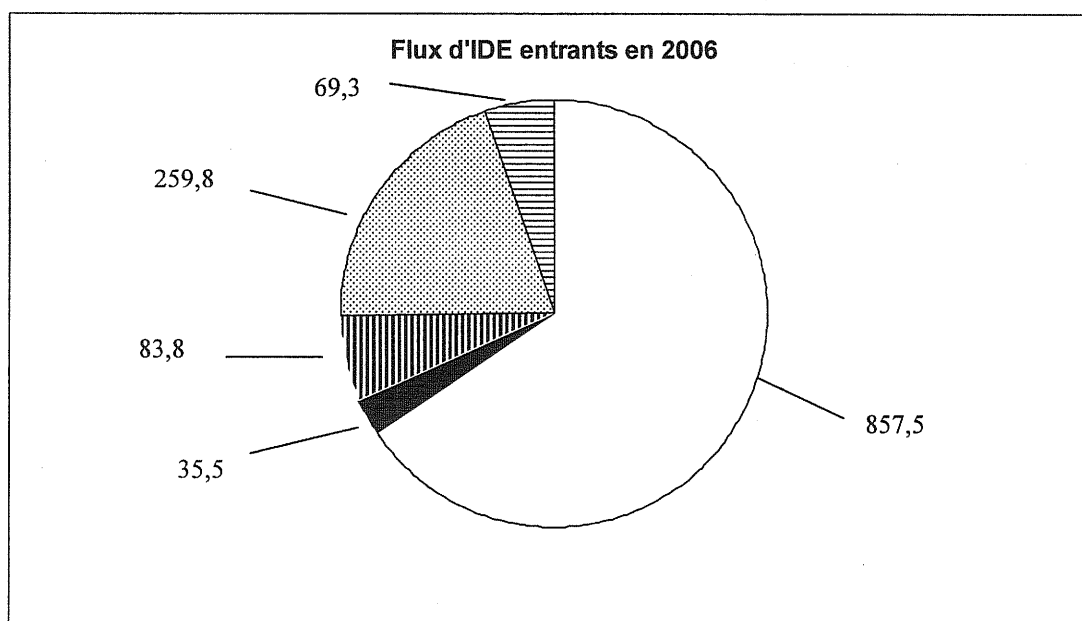
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

#### L'implantation à l'étranger des firmes multinationales est-elle favorable aux pays d'accueil ?

##### DOCUMENT 1

Destination géographique des flux d'Investissements Directs à l'Etranger (milliards de dollars).



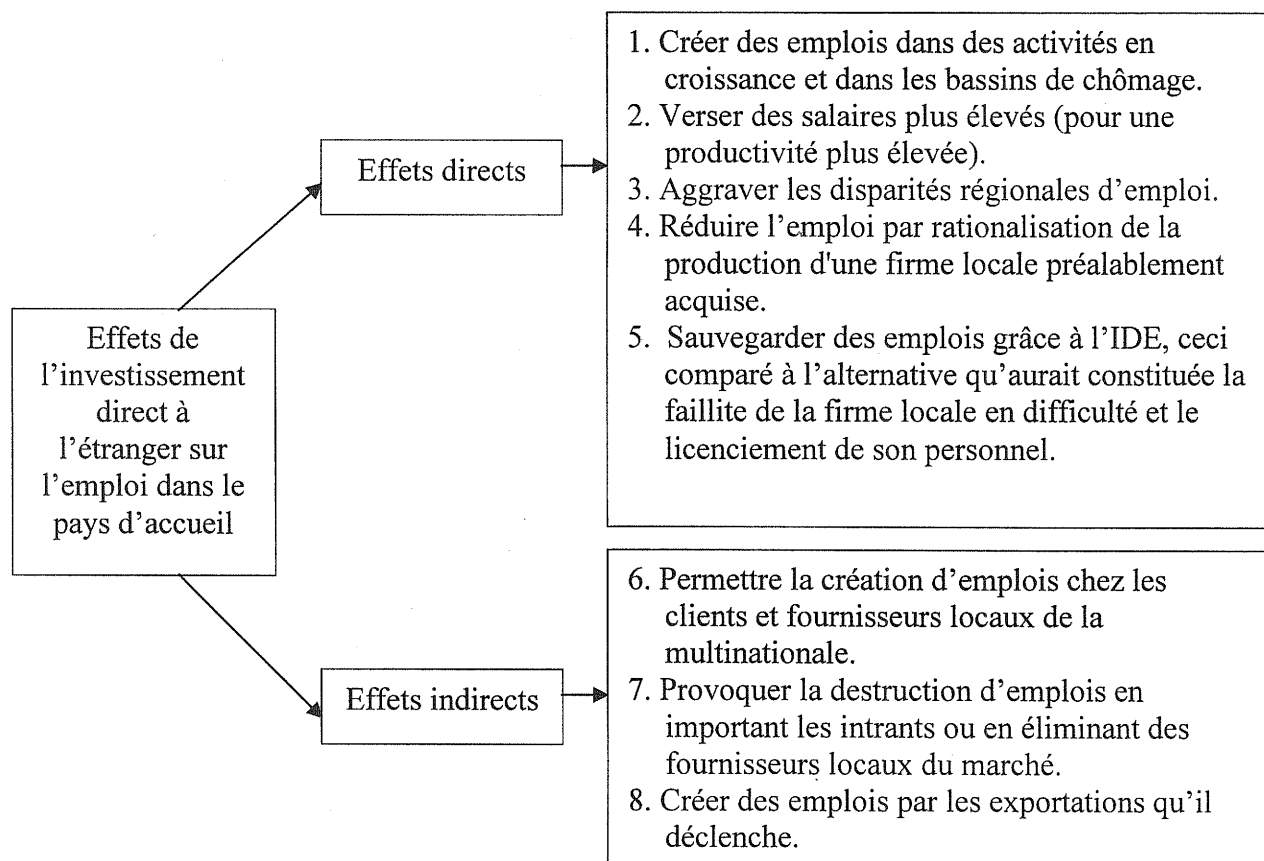
Légende :

- Économies développées
- ▨ Europe de l'est et du sud-est
- ▤ Asie + Océanie
- ▥ Amérique latine + Caraïbes
- Afrique

Source : *Rapport mondial sur l'investissement*, CNUCED, 2007.

## DOCUMENT 2

### Effets directs de l'investissement direct à l'étranger (IDE) sur l'emploi dans le pays d'accueil.



Source : d'après Wladimir ANDREFF, *Les multinationales globales*, La Découverte, 2003.

## DOCUMENT 3

Les effets sur l'emploi de l'implantation d'une entreprise multinationale ne peuvent absolument pas se résumer à des effets volume directs ou indirects. Il est nécessaire de prendre en compte les effets qualitatifs sur la main-d'œuvre engendrés par ladite implantation. L'entreprise multinationale peut créer une demande de travail plus qualifiée que celle des entreprises locales. [...] Les employés travaillant dans une filiale étrangère peuvent alors acquérir un capital humain spécifique lié à l'utilisation des savoir-faire et des technologies de la filiale. [...]

Ce capital humain spécifique pourra être ensuite diffusé dans le pays d'accueil lorsque les individus eux-mêmes quitteront leur travail dans la filiale pour d'autres occupations.

Source : Jean-Louis MUCCHIELLI, *Multinationales et mondialisation*, Éditions du Seuil, 1998.

## DOCUMENT 4

### Statistiques internationales

	Stock des IDE entrants en % du PIB		IDH		PIB/habitant en \$ PPA <sup>(1)</sup>	% de la population vivant avec moins de 2 \$/jour
	1990	2005	1990	2005	2005	1990-2005
France	7,1	28,5	0,907	0,952	30 386	ND <sup>(2)</sup>
États-Unis	6,9	13	0,919	0,951	41 890	ND
Chine	5,4	14,3	0,634	0,777	6 757	34,9
Japon	0,3	2,2	0,916	0,953	31 267	ND
Singapour	82,6	158,6	0,827	0,922	29 663	ND
Brésil	8,5	25,4	0,723	0,800	8 402	21,2
Niger	11,4	3,6	0,279	0,374	781	85,8
Côte d'Ivoire	8,2	26,9	0,450	0,432	1 648	48,8
Tunisie	61,8	56,1	0,662	0,766	8 371	6,6

Source : d'après *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008*, PNUD.

<sup>(1)</sup> La parité de pouvoir d'achat (PPA) tient compte de la différence de prix ainsi que des différences de taux de change.

<sup>(2)</sup> Données non disponibles.

## DOCUMENT 5

L'une des fonctions de l'IDE, notamment dans les PVD<sup>(1)</sup>, est de pallier le manque d'épargne nationale. Ce rôle s'est renforcé après la crise de la dette des années 1980 qui a réduit la contribution des prêts privés bancaires au financement de ces pays. L'IDE est une forme stable de financement de l'économie et n'entraîne pas de rémunération régulière et automatique de l'apporteur de capital, puisque les dividendes, qui peuvent être réinvestis dans le pays, sont fonction des résultats et donc du succès du projet.

L'entrée initiale de capital a un effet favorable sur la balance des paiements du pays d'accueil mais l'effet positif en est atténué à long terme. En effet, si les flux ne se renouvellent pas, le pays d'accueil peut enregistrer des sorties nettes de capitaux dues au rapatriement des bénéfices et aux redevances technologiques, des filiales vers leur maison-mère.

Source : Denis TERSEN et Jean-Luc BRICOUT,  
*L'investissement international*, Armand Colin, 1996.

<sup>(1)</sup> Pays en Voie de Développement

## DOCUMENT 6

Les exportations des PMA<sup>(1)</sup> continuent à reposer en majorité sur les produits primaires, du sol ou du sous-sol, tandis que leurs importations sont constituées par des produits manufacturés (y compris agroalimentaires), des services et des capitaux. [...] Les flux entrants d'investissements directs sont faibles. Ils se concentrent dans un petit nombre d'activités dont l'impact sur le reste de l'économie est faible : plantations pour les cultures d'exportation, mines, zones franches industrielles d'exportation. Les implantations étrangères sont, pour la plupart, des enclaves où sont produits des biens à très faible contenu en technologie, qui requièrent une main-d'œuvre non qualifiée, avec de faibles échanges avec le reste de l'économie. Finalement, du point de vue économique, rien n'a tellement changé par rapport à la période coloniale en Afrique au sud du Sahara, dans les petites républiques bananières d'Amérique centrale, dans les pays pauvres de la cordillère des Andes, ou dans ceux d'Asie comme la Birmanie et le Vietnam.

Source : Charles-Albert MICHALET, *Qu'est-ce que la mondialisation ?*, La Découverte, 2004.

<sup>(1)</sup> Pays les Moins Avancés

## Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

*Il est demandé au candidat :*

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
  - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;*
  - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
  - *en composant une introduction, un développement structuré et une conclusion pour une longueur de l'ordre de 3 pages.*

*Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.*

*Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### THÈME DU PROGRAMME

#### Conflits et mobilisation sociale

#### I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

*Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.*

- 1) Montrez en quoi le **document 1** illustre l'institutionnalisation du rôle des syndicats dans la régulation des conflits. (2 points)
- 2) Décrivez l'évolution du taux de syndicalisation entre 1950 et 2005 en vous appuyant sur des données chiffrées. (**document 2**) (2 points)
- 3) Comment le développement des nouvelles formes d'emploi contribue-t-il à l'affaiblissement des syndicats ? (**documents 2 et 3**) (2 points)
- 4) Expliquez la phrase soulignée. (**document 4**) (2 points)
- 5) Expliquez pourquoi « la montée des activités de services » affecte la place des syndicats dans les conflits. (**document 4**) (2 points)

#### II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

**Après avoir présenté l'évolution de la place des syndicats dans les conflits du travail en France, vous en donnerez les causes.**

## DOCUMENT 1

1791. Les décrets d'Allarde suppriment les corporations. Les lois Le Chapelier interdisent les coalitions<sup>(1)</sup> de métiers et les grèves.

1803. Loi qui renouvelle l'interdiction des coalitions ouvrières.

1806. Création des conseils de prud'hommes pour régler les différends du travail.

1864. Loi autorisant les coalitions. La grève est désormais tolérée.

1884. Loi dite "Waldeck-Rousseau" instaurant la liberté syndicale. De toléré, le syndicalisme ("associations professionnelles ouvrières et patronales") devient légal en France.

1946. Le droit de grève et le droit syndical sont inscrits dans le préambule de la Constitution.

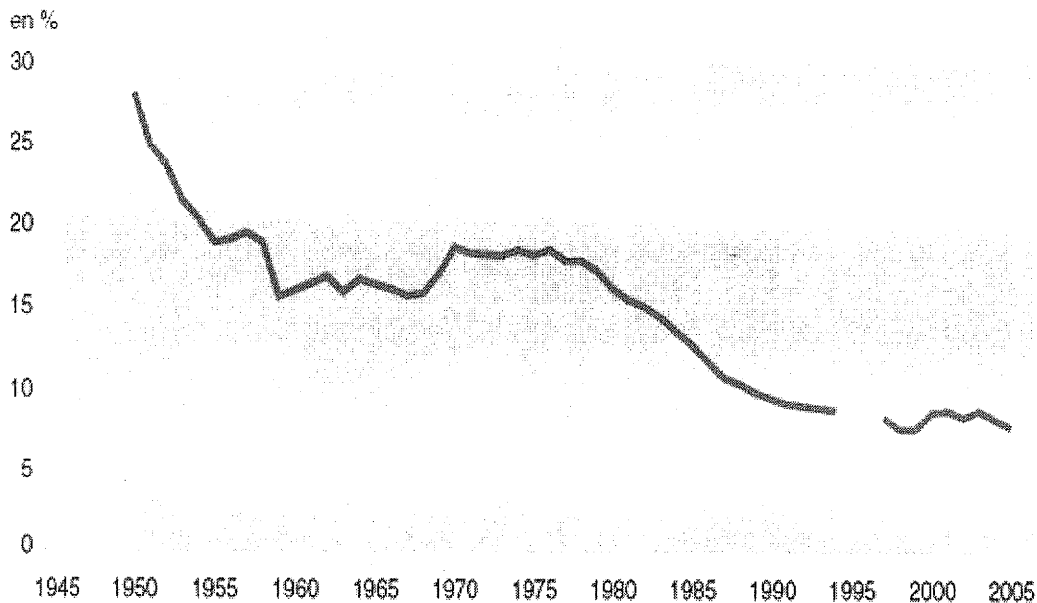
1968. Loi sur la section syndicale d'entreprise. Les syndicats peuvent constituer des sections syndicales et désigner des délégués syndicaux au sein des entreprises. Cette loi consacre une liberté d'expression et d'action du syndicat dans l'entreprise, mais aussi une institution proprement syndicale (le délégué syndical) aux cotés des institutions élues (délégués du personnel et comité d'entreprise).

Source : d'après [www.vie-publique.fr/politiques-publiques/regulation-relations-travail/chronologie/](http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/regulation-relations-travail/chronologie/)

(1) coalition : alliance, association, entente, ligue, syndicat.

## DOCUMENT 2

### Taux de syndicalisation en France depuis 1949



Champ : salariés

Source : DARES, 2005, dans *les Cahiers français*, n° 333, juillet-août 2006, La Documentation Française.

## DOCUMENT 3

La faible syndicalisation des ouvriers et des employés, mais aussi des femmes et des jeunes, peut être reliée à la montée du chômage de masse et à la flexibilisation de la main-d'œuvre. Les formes d'emploi flexibles sont de fait un obstacle à la participation syndicale : seul 2,4 % des salariés en CDD ou en intérim et 6,1 % des salariés en CDI à temps partiel sont syndiqués, contre 9,4 % pour les salariés en CDI à temps complet. Les écarts sont encore plus importants lorsqu'un syndicat est présent sur le lieu de travail, ce qui peut conduire à s'interroger sur la capacité des organisations syndicales à représenter ces salariés. En 2004, les formes d'emploi flexibles concernent un quart des salariés, le tiers des femmes et des personnes de moins de 30 ans.

Source : Thomas AMOSSE et Maria-Teresa PIGNONI,  
*La transformation du paysage syndical depuis 1945*,  
Données sociales, 2006.



## DOCUMENT 4

Les causes économiques ont été le point de départ du processus d'affaiblissement de la représentation syndicale. [...] Des régions entières aux traditions ouvrières et syndicales bien assises ont été détruites par les réductions d'emplois drastiques<sup>(1)</sup>. [...]

L'affaiblissement des bastions<sup>(2)</sup> [...] a aussi brisé le dispositif symbolique encadrant la représentation du groupe et son répertoire de pratiques. La notion de rapport de forces, trop souvent assimilée à une affaire de gros bras, se joue en réalité dans les têtes, dans les représentations mentales des individus. [...] Si le syndicat cesse d'incarner ce à quoi ils tiennent (leur emploi, par exemple) ou ce à quoi ils aspirent (l'unité syndicale, le changement social), alors les travailleurs s'en détournent d'autant que rien d'autre, nous l'avons dit, ne les y retient. [...]

La montée des activités de service a accompagné la croissance du travail salarié des femmes et, corrélativement, la pression du temps partiel et des contrats précaires dont elles ont été les cibles privilégiées. [...] Les femmes, les jeunes, cumulant temps partiel, précarité, et étant souvent salariés de petites PME, se sont trouvés à une distance croissante des syndicats qui n'ont pas su - ou pu - mettre en œuvre des approches nouvelles en direction de ces catégories.

Source : Jean-Marie PERNOT, *Syndicats : lendemains de crise ?* Gallimard, 2005.

(1) drastiques : particulièrement importantes.

(2) bastions : il s'agit de zones à forte concentration industrielle et ouvrière.